

**PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE
VILLAGE SAINT-PIERRE
COMTÉ DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la municipalité de Village Saint-Pierre tenue le 2 octobre 2024 à 19 heures, au 485, Village Saint-Pierre nord, à Village St-Pierre, et y sont présents formant ainsi quorum sous la présidence du maire M. Roland Charest :

Mme Mélanie Lavallée
Mme Jade Charest
M. Stéphane Arbour
Mme Lyne Rivest
M. Benoit Duval

Absents: Denis Parent

Mme Édith Gagné, directrice générale et greffière-trésorière est également

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Mot de bienvenue
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal du 4 septembre 2024
- 5- Demande verbale
- 6- Correspondance
- 7- Compte du mois
- 8- Retraite directrice générale et greffière trésorière
- 9- Aux bonheurs des aînés / demande rencontre
- 10- Cours d'eau / nettoyage
- 11- Règlement gestion des fosses septiques
- 12- Varia
- 13- Période de question
- 14- Levée de l'assemblée

1-OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures.

2- MOT DE BIENVENUE

M. Roland Charest maire souhaite la bienvenue à tous.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R.2024-10-072

Sur proposition M. Benoit Duval appuyé par Mme Lyne Rivest, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suite au rajout du point suivant :

Service incendie plan de mesure d'urgence

ADOPTÉE

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 SEPTEMBRE 2024

R.2024-10-073

Sur proposition de Mme Jade Charest **appuyé par** M. Benoit Duval, il est **unanimentement résolu d'adopter** le procès-verbal du 4 septembre 2024 tel que rédigé.

ADOPTÉE

5- DEMANDE VERBALE

Aucune demande verbale

6- CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière dépose la liste de correspondance aucun point n'y est soulevé

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

La secrétaire-trésorière informe les membres du conseil qu'il y a un montant disponible de cent quatre-vingt-onze mille sept cent trente-six et quatre-vingt-douze dollars (191 736.92\$) au compte courant de la municipalité et qu'il y a des certificats de dépôt pour un montant de 547 410.69\$.

7- COMPTES DU MOIS

La secrétaire-trésorier dépose la liste des comptes payés et à payer au montant de trois mille neuf cent quarante-neuf et cinq-deux dollars (3 949.52\$) chèques numéro 202400119 à 202400125 et un montant de 13 723.64\$ en paiement sur accès D'affaires.

R 2024-10-074

Sur proposition de M. Stéphane Arbour **appuyé par** Mme Jade Charest, il est **unanimentement résolu** d'accepter les comptes payés et à payer au montant de trois mille neuf cent quarante-neuf et cinq-deux dollars (3 949.52\$) chèques numéro 202400119 à 202400125 et un montant de 13 723.64\$ en paiement sur accès D'affaires.

ADOPTÉE

8- RETRAITE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE

Mme Édith Gagné, directrice générale et greffière trésorière informe les membres du conseil qu'elle prendra sa retraite dans un an.

9- AUX BONHEURS DES AÎNÉS / DEMANDE DE RENCONTRE

Le conseil va recevoir les représentants Aux Bonheurs des aînés avant la réunion du 6 novembre prochain.

10- COURS D'EAU / NETTOYAGE

M. Roland Charest, maire, va demander à M. Christian Forest si il veut effectuer le nettoyage du cours d'eau.

11- RÈGLEMENT GESTION DES FOSSES SEPTIQUES

M. Roland Charest, maire, explique le dossier de la gestion des fosses septiques.

12- VARIA

12.1 SERVICE INCENDIE PLAN DE MESURE D'URGENCE

M. Roland Charest, maire, explique le dossier du plan de mesure d'urgence.

13- PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

14-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R 2024-10-075

Il est proposé par Mme Jade Charest
Appuyé par Mme Mélanie Lavallée

Et résolu unanimement de levée cette assemblée

ADOPTÉE

Roland Charest
Maire

Édith Gagné
Directrice générale, Greffière-trésorière